



Comité des partenaires

Bilan 2012 Métropole Prévention Déchets 2010-2014

27 juin 2013



En décembre 2010, le Syctom, adopte son plan de prévention « **Métropole Prévention Déchets 2010-2014** ».

En mars 2011, un **dispositif d'accompagnement méthodologique et financier** est mis en œuvre pour les collectivités adhérentes du Syctom.

La démarche du Syctom est soutenue financièrement par la Région et les actions sont élaborées en concertation avec l'ADEME et la Région.

Une démarche complémentaire aux actions des syndicats primaires (SITOM93 et SYELOM).

→ **Objectif 2014 : 100% de couverture**

Aujourd'hui, **91%** de la population du Syctom est couverte par un Programme Local de Prévention.

Un plan en 5 axes :

1. Accompagner les collectivités
2. Réduire la nocivité des déchets
3. Développer le réemploi
4. Favoriser l'éco-conception
5. Mener une démarche d'exemplarité



Année 3

- Ivry-sur-Seine
- Communauté d'agglomération Val de Bièvre

Année 2

- Vitry-sur-Seine

Année 1

- Joinville-le-Pont
- Saint-Mandé

Axe 1 : Accompagnement des collectivités

- L'accompagnement méthodologique des collectivités par un bureau d'études
- Le dispositif « 50 000 composteurs en 2014 »
- Le soutien financier des porteurs de projet
- La mise à disposition d'outils de sensibilisation
- Les actions événementielles

Axe 1 : Accompagnement des collectivités

L'accompagnement méthodologique des collectivités

- ✓ 50 interventions réalisées à la demande des collectivités au bureau d'études « INDDIGO » sur le thème de la prévention
- ✓ 14 collectivités adhérentes ont fait appel à ce dispositif



Communauté d'agglomération Val de Bièvre

- Composer l'équipe projet
- Alimenter la matrice d'expression des coûts
- Etablir une fiche action

Charenton

- Recenser les acteurs du territoire
- Compiler les données quantitatives
- Identifier les gisements d'évitement
- Etablir le programme d'actions

Vitry-sur-Seine

- Alimenter la matrice d'expression des coûts
- Etablir un tableau de bord d'évaluation des actions

Axe 1 : Accompagnement des collectivités

➤ Le dispositif « 50 000 composteurs en 2014 »

- ✓ 27 collectivités participantes soit 56% des collectivités adhérentes
- ✓ 8 300 composteurs supplémentaires distribués aux collectivités
- ✓ 20 journées de formation guide composteur: 184 personnes formées
- ✓ 12 collectivités évaluées par le bureau d'étude Compos'terre

➤ Le dispositif « 50 000 composteurs en 2014 »



✓ 1800 composteurs distribués

Vitry-sur-Seine: 1210

Ivry-sur-Seine: 400

Valenton: 50

Saint-Mandé: 100

Vincennes: 40

✓ Maisons-Alfort et Joinville vont signer la convention de partenariat à l'automne 2013

✓ Les communes Vitry-sur-Seine et Ivry-sur-Seine ont été évaluées suite à leur 1^{ère} année de partenariat ainsi que la CA Val de Bièvre



Syctom
Agence
municipale
des déchets
municipaux

« 50 000 composteurs en 2014 » Synthèse Novembre 2012



Ville de Vitry/Seine

Motivations

Le diagnostic préventif du territoire réalisé en 2011 dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets a fait ressortir les déchets fermentescibles comme un des gisements d'évitement prioritaire.

Le gisement estimé est de 34 kg/hab/an.

La réduction attendue est :

- pour les déchets verts de 4.4 kg/hab/an
- pour les résidus de cuisine de 3 kg/hab/an

Présentation et résultats

1- Constat et diagnostic de la situation initiale

Identification des pratiques déjà existantes : Collecte sélective des déchets verts en porte à porte de mars à décembre (1507 Tonnes collectés en 2011).

2-Orientations et objectifs

Orientations : Promouvoir une gestion durable des déchets de jardin et de cuisine. Proposer 2700 composteurs en plastique et en bois et 150 lombricomposteurs. Les composteurs et les bio-seaux sont mis à disposition des foyers volontaires.

Promouvoir le compostage en habitat collectif avec un objectif d'implanter la pratique du compostage auprès de 25 sites à équiper.

Objectifs :

Habitat pavillonnaire : équiper 33 % des foyers.

Habitat collectif : équiper 1200 foyers en habitats collectifs

	Total	Objectifs	Dont lombricompostage
Foyers pavillon	8174	3700	
Foyers collectif	26218	1200	150
Operations pied immeuble		25	

3-Communication / Distribution

Le recrutement des futurs citoyens composteurs s'effectue par la publication d'articles dans les publications municipales (19 articles en 2012), par des réunions publiques (7 réunions publiques en 2012) ainsi que par l'animation de stand (4 stands animés : Semaine de l'Environnement et de la Réduction des Déchets, Rdv des Mains Vertes, fêtes des moissons).

La Ville a choisi un mode de distribution après la tenue de réunions d'information/formation assuré par son prestataire. La formation d'1h30 en salle est obligatoire pour la remise de matériel puis les participants retirent le matériel au service d'entretien des Espaces Verts où ils signent la charte de l'éco-citoyen. Chaque possesseur de composteurs a donc reçu une formation au compostage.



4- Bilan

Aujourd'hui, 176 composteurs bois, 100 composteurs plastiques et 45 lombricomposteurs ont été mis à disposition aux particuliers, ce qui correspond à un taux d'équipement des foyers individuels de 1 %.

Afin de ne pas limiter la pratique du compostage aux foyers disposant d'un jardin privé, la collectivité a lancé une opération de compostage collectif en juillet 2012 par l'attribution d'un marché d'accompagnement et de suivi de 3 sites pilotes pour une durée d'un an par la société OrgaNéo. Le prestataire réalise en partenariat avec la Ville un diagnostic sur sites des résidences proposées par la Ville, l'inauguration du site et des visites ponctuelles à des moments clés de l'opération. Aujourd'hui 1 site de composteurs collectifs a été installé, regroupant 15 foyers volontaires.

Moyens humains

Internes

Anne Allain (responsable du secteur déchets-énergie du service environnement)
Delphine Luczka (technicienne déchets)
Nabila Aknouche (technicienne déchets).

Externes

Prestataire privé : La société OrgaNéo est chargée de la mise en place et du suivi des sites collectifs

Date de démarrage « 50 000 composteurs »

- o Convention signée en novembre 2011
- o 1ere distribution en Mars 2012

5- Suivi et accompagnement

La Ville utilise les outils de suivi fourni par la Syctom : 321 chartes de l'éco-citoyen signées en 2012. Elle développe aussi en interne un document de suivi des quantités de biodéchets apportés au composteur envoyé aux foyers volontaires. La Ville propose aux personnes volontaires d'être foyer témoin et d'indiquer les quantités de biodéchets apportées au composteur, ce qui permettra de faire une estimation des quantités évitées.

6- Compostage collectif

Les opérations sont en cours de lancement

Quelques chiffres clés

• **Situation :** 10 % des foyers du territoire sont concernés par l'opération

• **Objectif :** 257 Tonnes de déchets détournés par an

• **Résultats :**
→ 426 foyers individuels sensibilisés lors des réunions publiques

→ 324 composteurs distribués au 9/11/2012

7- Les perspectives d'évolution

D'ici à fin 2015, la ville compte recruter 4 ambassadeurs déchets qui participeront à cette opération de promotion du compostage individuel et collectif. A ce jour, une animatrice est recrutée mais toujours en phase de formation.

La Ville utilise tous les outils mis à disposition par le Syctom : outils de communication en amont, outils d'évaluations aval et formation guides-composteurs (2 personnes formées en 2012).

Les relais terrain

Les formations précédant la remise du matériel aux habitants sont assurées par la société LombricEthic. Animation d'un stand sur le compostage / lombricompostage lors du rendez-vous annuel des Mains Vertes (ateliers thématiques sur le jardinage animés par le service municipal des espaces verts). Animation d'un stand sur le compostage / lombricompostage lors d'une fête organisée par le conseil général (fête des moissons). Le suivi du déroulement de l'opération de compostage collectif est assuré par la société OrgaNéo (marché de juin 2012 à juin 2013 pour trois sites pilotes).

Visite site

Mme De Gregorio, habitante de Vitry/Seine, correspondante Jardinières de France



« Je composte depuis bientôt 10 ans, j'utilise mon compost pour le jardin potager et les fleurs, je suis passée du tas de compost au composteur pour des raisons esthétiques et je suis très contente du matériel que nous a fourni la Mairie. Je participe à toutes les réunions de présentation organisée et je m'aperçois qu'il est difficile de convaincre les gens de passer au compostage ».

Copropriété « Les Rosiers »



3 référents s'occupent du site, le suivi est assuré par OrgaNéo.

Le gardien en charge de l'entretien des espaces verts de la copropriété se charge d'approvisionner et de stocker la matière sèche dans le composteur dédié avec les résidus d'élagages du site.

Contact

Collectivité: Delphine Luczka (technicienne déchets /service environnement) delphine.luczka@mairie-vitry94.fr

Axe 1 : Accompagnement des collectivités

➤ Soutien financier des porteurs de projets

- **Soutenir les acteurs de terrain** dans la mise en œuvre d'actions concrètes
- Animation du territoire: réunions publiques, artisans témoins, festival ..
 - Stands avec les kits du Syctom en grande surface, établissement public, sur les marchés, ...
 - Actions d'éducation à l'environnement animées par les associations



Vitry-sur-Seine

- Animation SERD 2011 avec l'association la Bouilloire
- Actions SERD 2012

Ivry-sur-Seine

- Création de la cyclofficine

Axe 1 : Accompagnement des collectivités

➤ Mise à disposition des outils de sensibilisation

➤ Objectif :

- ✓ Doter les collectivités et les associations de kits d'animation thématiques pour sensibiliser les habitants à la réduction des déchets

➤ Nouveautés

- ✓ Nouvelle version du kit « la cuisine anti-gaspi »
- ✓ Mise en place d'un service de réparation des kits
- ✓ Kit « Collecte des piles, batteries, lampes » - stands + affiches

et toujours le kit « compostage domestique avec guide Syctom »



Axe 1 : Accompagnement des collectivités

- Mise à disposition des outils de sensibilisation



Supermarché à Vitry. Animation de l'association la Bouilloire

Axe 1 : Accompagnement des collectivités

➤ Les actions événementielles



17 au 25 novembre 2012

Près de 2,4 millions de personnes ont pu voir ces messages

➤ Les actions événementielles

➤ Journée Portes Ouvertes à Ivry – Paris XIII

Le samedi 8 juin 2013, Journée Portes ouvertes au centre de traitement à Ivry-Paris XIII
227 visiteurs (224 visiteurs en 2012 et 586 visiteurs en 2011)

Au programme :

- ✓ Visite guidée
- ✓ Animations sur le gaspillage alimentaire, le compostage et le tri-recyclage



- ✓ Un fun flag pour mieux identifier les camions de collectes des déchets toxiques




MES LAMPES, MES PILES ET MES BATTERIES USAGÉES, JE LES RAPPORTE AU POINT DE COLLECTE

Liste des points de collecte :
www.firpea.com ou www.malampe.org

Les lampes se recyclent à **96 %**, ça vaut le coup de les rapporter !

Toutes les piles et batteries se recyclent, qu'on se le dise !
7 000 tonnes de métaux sont économisées chaque année.

52 000 points de collecte pour les piles/batteries et **22 000** pour les lampes. Il y en a forcément un près de chez vous.

A peine **40 %** des piles, batteries et lampes sont collectées... c'est dommage !

Lampes et piles usagées, les rapporter c'est les recycler





- ✓ Un kit de sensibilisation sur les lampes et piles/batteries

Axe 3 : Développer le réemploi

➤ Accompagner les porteurs de projet

➤ Soutenir les porteurs de projets de ressourcerie

- ✓ Le **traitement à titre gracieux** des rebuts des recycleries
- ✓ Une aide de **20%** des dépenses plafonnées à 500 000 €

➤ Quelques exemples :

Les recycleries : Rejoué (75) , la Petite Rockette (75) , Cyclofficine (94), Régie de quartier 10ème (75), Collecterie (93) Chic ça déborde (94) ont bénéficié d'un accompagnement financier et technique du Sycatom




Pose d'un caisson « réemploi » à la déchèterie d'Ivry-Paris XIII – 7 enlèvements par Emmaüs ont permis de détourner 2,12 tonnes d'objets en vue d'un réemploi.

Soutien de la recyclerie « Chic ça déborde »


Axe 4 : Favoriser l'éco-conception

➤ Concours étudiants Design Zéro Déchet




2013

2^e édition du concours étudiant




DESIGN ZÉRO DÉCHET

Concepteurs de demain, le Syctom vous invite à réfléchir à des biens de consommation innovants et durables.
Objectif : réduire les quantités de déchets générées par les produits mis sur le marché.



Plus d'infos : prevention@syctom-paris.fr
Règlement complet du concours : www.syctom-paris.fr

En partenariat avec 

Objectif du concours:

- Inviter les concepteurs de demain à imaginer des biens de consommation innovants et durables qui réduisent fortement les quantités de déchets générés
- Préserver les ressources naturelles en favorisant l'éco-conception des produits.

Bilan de la 2^{ème} édition 2013

- 48 dossiers réceptionnés issus de 7 écoles : Camondo, ENSAD, ENSCI, Boule, Cergy Pontoise, Panthéon la Sorbonne, Strate College
- Thématiques diverses : réemploi, gaspillage alimentaire, réduction des emballages, limitation du papier...

Les axes forts :

- Signature de la Charte de l'agent éco-responsable
- Les groupes de travail (compostage domestique, papier, ...)
- Démarche sur la dématérialisation
- Pratique du lombri-compostage dans les bureaux du Sycatom
- Incitation des CL et des habitants à pratiquer le compostage domestique (Flash Mob sur 3 marchés forains)

Merci de votre attention

Retrouvez le contenu de
« Métropole Prévention déchets 2010-2014 »
et le plan de soutien du Syctom pour les PLP
sur l'espace prévention du site du Syctom
www.syctom-paris.fr